

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 9 avril 2018

Le 9 avril deux mille dix-huit à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent SOLER, Maire.

Il est procédé à l'appel nominal.

Présents : Mrs ADER Mathias, BOUCHER Stéphane, CORDIER Sylvain, DURAND Yves –Michel, HOUSIER Cédric, MERAY Daniel, SOLER Laurent, TREGUIER Gaëtan, TURPIN Nicolas et Mmes BEAURAIN Nathalie, LAMME Sophie, RENARD Bénédicte.

Absents : Mmes LABARRE Katia, LEREBOURG Emilie et M. DECHAMPS Michel.

M. Stéphane BOUCHER a été élu secrétaire.

Ordre du jour :

- Validation du compte rendu du conseil du 5 février dernier.
- Approbation du compte de gestion 2017 du Receveur Municipal.
- Compte administratif 2017.
- Vote des taux d'imposition 2018.
- Budget primitif 2018.
- Approbation de la modification des statuts du Sivom.
- Questions diverses

Validation du compte rendu du conseil du 5 février 2018.

Le compte rendu du conseil municipal du 5 février 2018 est validé à l'unanimité des membres présents.

Approbation du compte de gestion 2017 du Receveur Municipal – (Délibération n°10-2018)

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote du Compte administratif 2017- (Délibération n°11-2018)

Le Conseil Municipal, après que Monsieur le Maire ait quitté la salle, approuve, à l'unanimité le compte administratif 2017 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :

Dépenses :	Prévu	:	504 012.61
	Réalisé	:	349 109.10
	Reste à réaliser	:	0.00

Recettes :	Prévu	:	504 012.61
	Réalisé	:	517 315.94
	Reste à réaliser	:	0.00

Résultat de l'exercice : + 24 461.24 € + résultat reporté : + 143 745.60 €

Excédent de clôture 2017 = + 168 206.84 €

Investissement :

Dépenses :	Prévu	:	571 536.74
	Réalisé	:	132 630.84
	Reste à réaliser	:	236 900.00

Recettes :	Prévu	:	571 536.74
	Réalisé	:	271 105.13
	Reste à réaliser	:	44 199.00

Résultat de l'exercice : 113 327. 03 € + résultat reporté 25 147.26 €

Affectation des résultats de l'exercice 2017 - (Délibération n°12-2018)

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Laurent SOLER, Maire de la commune de Bois d'Ennebourg, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017.

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement globalisé de : 168 206.84 Euros
 - un excédent d'investissement globalisé de : 138 474.29 Euros
 - un déficit de restes à réaliser de : 192 701.00 Euros
- Soit un besoin de financement de : 54 226.71 Euros

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2017	:	168 206.84 Euros
Affectation complémentaire en réserve (1068)	:	54 226.71 Euros
Résultat reporté en fonctionnement (002)	:	113 980.13 Euros
Excédent d'investissement reporté (001)	:	138 474.29 Euros

Délibération vote des taux d'imposition 2018 - (Délibération n°13-2018)

Monsieur le Maire :

- expose à l'assemblée qu'il convient de déterminer les taux d'impositions locales pour l'exercice 2018.
- propose en accord avec la commission des finances de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2018.

<u>Taxes</u>	<u>Taux 2017</u>	<u>Taux 2018</u>
<u>Taxe d'habitation</u>	<u>18.83 %</u>	<u>18.83 %</u>
<u>Taxe foncière sur les propriétés bâties</u>	<u>19.89 %</u>	<u>19.89 %</u>
<u>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</u>	<u>33.91 %</u>	<u>33.91 %</u>
<u>CFE</u>	<u>18.08%</u>	<u>18.08%</u>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** à l'unanimité des suffrages exprimés, de voter les taux pour 2018 à l'identique de 2017, et ces taux seront reportés sur l'état 1259 COM.

Vote du Budget Primitif 2018 - (Délibération n°14-2018)

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif 2018.

Fonctionnement :

Dépenses : 494 132.80

Recettes : 494 132.80

Investissement :

Dépenses : 198 118.09

Recettes : 390 819.09

Pour rappel, total budget :

Fonctionnement :

Dépenses : 494 132.80

Recettes : 494 132.80

Investissement :

Dépenses : 435 018.09 (dont 236 900.00 de RAR)

Recettes : 435 018.09 (dont 44 199.00 de RAR)

Modification des statuts du Sivom du Bois Tison- (Délibération n°15-2018)

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de la délibération prise le 29 mars 2018 par le Comité Syndical du Sivom du Bois Tison afférente à la modification de ses statuts résultant de la suppression de la compétence - gestion de l'accueil de loisirs « Les Galopins ».

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, un avis favorable à la modification des dits statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Mathias **ADER**

Nathalie **BEURAIN**

Stéphane **BOUCHER**

Sylvain **CORDIER**

Yves-Michel **DURAND**

Cédric **HOUSSIER**

Sophie **LAMME**

Daniel **MERAY**

Laurent **SOLER**

Gaëtan **TREGUIER**

Nicolas **TURPIN**

Bénédicte **RENARD**